N°283 du mercredi 19 janvier 2022 - lagazette-yvelines.fr Hebdomadaire gratuit d'informations locales Ne pas jeter sur la voie publique

La Gazette en Yvelines

MANTES-LA-VILLE

Trois appartements ravagés par les flammes

Faits divers page 10

Tests antigéniques : les pharmacies font face à l'afflux de demandes

Dossier page 2

Pour soulager les pharmaciens, la Ville de Chanteloup-les-Vignes a ouvert, le 5 janvier, un centre de dépistage du Covid-19 à l'espace culturel Paul Gauguin. De tels centres se multiplient en vallée de Seine.

Actu page 4

MANTES-LA-JOLIE

Pierre Bédier : [Raphaël Cognet] « *est le maire de Mantes désunie* »

YVELINES
Le port du masque n'est désormais plus obligatoire en extérieur **Page 6**

VAUX-SUR-SEINE
Un radar pédagogique nomade s'installe en ville **Page 7**

POISSY
Les travaux se poursuivent à la collégiale Notre-Dame **Page 8**

LIMAY
Le proviseur adjoint du lycée Condorcet ciblé par des tirs d'artifices **Page 10**

FOOTBALL
National 2 : L'AS Poissy arrache un match nul **Page 12**

TRIEL-SUR-SEINE
Un début d'année chargé pour les Comédiens de la Tour **Page 14**

VDS

Covid à l'école : les maires désemparés face au protocole sanitaire

Actu page 7

Actu page 6

ANDRESY

Quarante logements prévus rue d'Eylau

Actu page 8

LES MUREAUX

Pour rester compétitive, la tuilerie se modernise

Vous êtes
entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?
Faites appel à nous !
pub@lagazette-yvelines.fr

VALLEE DE SEINE

Tests antigéniques : les pharmacies font face à l'afflux de demandes

Pour soulager les pharmaciens, la Ville de Chanteloup-les-Vignes a ouvert, le 5 janvier, un centre de dépistage du Covid-19 à l'espace culturel Paul Gauguin. Ces centres se multiplient en vallée de Seine.

CELINE CRESPIN

« *Interminable* » et « *long* ». Ces adjectifs reviennent régulièrement chez les personnes souhaitant réaliser un test antigénique en pharmacie. Depuis quelques semaines, il faut s'armer de patience et attendre parfois plus d'une heure avant de réaliser le prélèvement visant à savoir si l'on est ou non positif au Covid-19. Résultat, les files d'attente s'allongent aux abords des pharmacies de vallée de Seine. Les professionnels de santé tentent de s'organiser au mieux pour y faire face mais se disent souvent « *débordés* ».

« *Depuis la veille du réveillon de Noël, on fait face à une explosion des demandes de tests* […], déclare le 8 janvier, Bassim Ben Abdellah, pharmacien à Chanteloup-les-Vignes. *D'habitude on fait 50 à 70 tests par jour, là, on en faisait 300 et on a atteint un pic à 600 il y a une semaine.* » Selon lui, l'afflux des demandes en tests antigéniques n'est pas sans conséquence sur les conditions d'accueil.

LA GAZETTE EN YVELINES

En tant que médecin généraliste de formation, la maire de Chanteloup-les-Vignes, Catherine Arenou (DVD), aide les pharmaciens chantelouvais en réalisant des tests antigéniques à l'espace culturel Paul Gauguin.

« Une explosion des demandes »

« *On ne [peut] plus accueillir les gens dans des bonnes conditions. On [doit] servir en même temps les personnes avec ordonnance* », explique-t-il en avouant, en plus, avoir eu certains jours une pénurie de tests. Le pharmacien chantelouvais insiste aussi sur le fait que, ces dernières semaines, certains membres du personnel sont tombés malades. « *Ils ne pouvaient pas venir travailler. Du coup, on était en équipe réduite et avec trois fois plus de travail* », affirme Bassim Ben Abdellah.

Cette surcharge de travail a été constatée par d'autres pharmaciens en vallée de Seine. Le 13 janvier, un pharmacien du Mantois le confirme. « *Il y a, à peu près une semaine, on était à 400 [tests antigéniques] par jour* », confie-t-il. Face à cette surcharge de travail, la Ville de Chanteloup-les-Vignes a ouvert, le 5 janvier, un centre de dépistage du Covid-19 à l'espace culturel Paul Gauguin. Les tests antigéniques sont assurés, sans rendez-vous, par les pharmaciens chantelouvais, du lundi au samedi, de 9 h à midi, et de 14 h à 17 h.

« *Les pharmaciens nous ont annoncé un surplus d'activité énorme* […] *et ces tests, du coup, se faisaient dans des conditions absolument pas satisfaisantes pour les habitants* […]. *L'idée [en ouvrant ce centre] c'était que les conditions sanitaires soient satisfaisantes pour tout le monde, les conditions d'accueil aussi* […] *et le temps d'attente le moins long possible* », déclare, le 8 janvier, la maire DVD chantelouvaise, Catherine Arenou. En tant que médecin généraliste de formation, l'édile aide même les pharmaciens en réalisant des tests antigéniques aux patients venus de la commune et des villes voisines.

« *C'est très bien organisé et c'est surtout plus sécurisé parce que, quand on faisait [le test] auprès des pharmacies, il y a les routes et c'est vrai que, pour ceux qui ont des enfants en bas âge, c'est plus simple* », déclare Isabelle, une Chanteloupaise venue le 8 janvier réaliser un dépistage du Covid-19 en tant que cas contact. Elle se réjouit également que le délai d'attente soit limité.

« Un pic à [600] tests »

D'après Catherine Arenou, le délai d'attente est généralement compris entre « *25 et 35 minutes* » mais il peut augmenter en cas de défaillance du système Si-Dep permettant d'enregistrer informatiquement les résultats des dépistages. Le 8 janvier, 440 personnes sont venues se faire tester à l'espace culturel Paul Gauguin. Du 5 au 12 janvier, la moyenne du nombre de patients venus se faire dépister est de 438 personnes par jour.

D'après nos informations, les taux de positivité enregistrés par ce centre tendent à diminuer. Le 5 janvier, il aurait été de « *40 %* » puis de « *30 %* » le lendemain et « *10 %* » le 7 janvier. Néanmoins, ces chiffres sont à prendre avec précaution car cette diminution n'est pas celle que constate un pharmacien du Mantois. « *Je pense que c'est l'inverse, les positifs ont augmenté. Je vous dirai que j'ai autour de 30 %* », confie-t-il le 13 janvier.

Quoi qu'il en soit, alors qu'il affirme que le nouveau protocole mis en place dans les écoles tend à faire diminuer le nombre de tests antigéniques quotidiens, l'ouverture de centres de dépistage semble encouragée par l'Agence régionale de santé (ARS). « *En accord avec les dernières annonces gouvernementales, l'ARS Île-de-France est actuellement en train de structurer le déploiement de nouveaux centres de dépistage et de vaccination, y compris dans les Yvelines* », déclare l'Agence régionale de santé le 12 janvier.

« Trois fois plus de travail »

D'après Catherine Arenou, le centre de dépistage à Chanteloup-les-Vignes est voué à être ouvert plusieurs semaines. « *On s'adapte [mais] on est parti pour un protocole de trois semaines* », déclare-t-elle. Le 13 janvier, la Ville de Buchelay a annoncé qu'un centre de dépistage a ouvert ce même-jour « *jusqu'à la fin du mois* » au centre des arts et loisirs. Les dépistages sont réalisés de 9 h à 18 h, du lundi au dimanche. À cette même date la Ville de Rosny-sur-Seine a annoncé sur Facebook qu'un centre de dépistage allait ouvrir, du lundi au samedi, de 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h, sur le parking de la mairie. « *Les tests PCR seront sur rendez-vous, à prendre sur la plateforme en ligne Doctolib. Les tests antigéniques seront sans rendez-vous* », indique la Ville.

À Andrésy, c'est le parking de l'espace Julien Green qui servira de stand de dépistage. Mis en place par le centre communal d'action sociale et l'association La vie est belle 78, il accueille, sans rendez-vous, les patients du lundi au samedi de 9 h à 18 h 30. Enfin, à partir du 18 janvier, à Poissy, le centre de vaccination comportera également une partie centre de de dépistage PCR pour adultes et enfants, sur rendez-vous uniquement, du lundi au vendredi, de 13 h à 17 h.

Depuis le 17 janvier, le VaccY-bus, mis en place par le Département et l'ARS Île-de-France pour permettre aux Yvelinois de se faire vacciner propose des tests antigéniques. Les arrêts du bus sont disponibles sur le site internet du Département. Il s'arrêtera par exemple à Epône, à la salle du Bout du monde le 26 janvier, de 9 h 30 à 16 h 30. ■

Une montée du nombre d'hospitalisations

Les hôpitaux franciliens ne sont pas épargnés par le rebond épidémique du Covid-19. D'après l'Agence régionale de santé (ARS) Île-de-France, le 11 janvier « *6 107 personnes étaient hospitalisées pour Covid-19 dont 916 en soins critiques* » et ces données sont « *en augmentation* ». Les hôpitaux de vallée de Seine constatent également cette hausse.

Alors que l'hôpital François Quesnay, à Mantes-la-Jolie, dispose de « *dix lits de réanimation* […] *plus quatre lits d'unités de soins continus* », le secrétaire adjoint Force Ouvrière (FO), Bernard Landais, affirme que, par manque de personnel, « *les quatre lits de soins continus sont fermés* […] *et deux lits de réanimation [aussi]* ». Sur les huit lits de réanimation disponibles, il affirme le 12 janvier que « *plus de la moitié des lits sont pris par des patients qui sont atteints par la Covid* ».

Bien qu'elle ne dispose pas des chiffres sur le centre hospitalier intercommunal Poissy Saint-Germain (Chips), la secrétaire CFDT, Catherine Loric-Assous, affirme que les personnes hospitalisées ou en réanimation pour cause de Covid-19 sont essentiellement des personnes non vaccinées. « *On peut avoir des gens vaccinés comme des gens non vaccinés*, nuance Bernard Landais. *Si ce sont des gens vaccinés, c'est comme au niveau national, ce sont des personnes qui ont des grosses pathologies [et des facteurs de risques].* » Contactée, la direction n'a pas répondu à nos sollicitations dans les délais impartis à publication.

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE À POISSY

Bel Isle

Au cœur de l'écoquartier Rouget-de-Lisle

DERNIÈRES OPPORTUNITÉS

Appartements du studio au 5 pièces duplex[1]
Aux prestations de qualité
Avec balcons, terrasses et jardins
À 10 min[2] à pied du RER A

POUR PLUS D'INFORMATIONS, RENDEZ-VOUS SUR

bel-isle-poissy.fr

Une copromotion :

ÉcoQuartier RougetdeLisle · POISSY · CITALLIOS PROXIMITÉ & EXPERTISES · Bouygues Immobilier Créateur de mieux vivre · COGEDIM

(1) Dans la limite des stocks disponibles. (2) Source Google Maps. Bouygues Immobilier, S.A.S. au capital de 138 577 320 €, SIREN 562 091 546 RCS Nanterre - Siège social : 3, boulevard Gallieni à Issy-les-Moulineaux (92130), intermédiaire en opération de banque catégorie mandataire Intermédiaire en Opérations de Banque (MIOB) inscrit à l'ORIAS sous le n° 13006299. Cogedim SAS, 87 rue de Richelieu, 75002 Paris, capital social 30 000 000 €, RCS PARIS n° 054500814 - SIRET : 054 500 81400 55. Document non contractuel. Illustrations non contractuelles destinées à exprimer une intention architecturale d'ensemble et susceptibles d'adaptations. Perspectiviste : Virtual Building - Athana - 06/2021.

MANTES-LA-JOLIE

Raphaël Cognet « *est le maire de Mantes désunie* »

Alors que l'élection municipale partielle se profile, Pierre Bédier (LR), président du Département et conseiller municipal mantais, revient sur sa relation avec le désormais ex-maire, son attachement pour la ville, et le devenir de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO).

LUCILE GIROUSSENS

Pourquoi avoir choisi d'entrer en guerre ouverte avec Raphaël Cognet ?

Je me suis interrogé. Est-ce que tu fais comme si tu ne voyais pas qu'il est inapte à la fonction de maire ? Que tu considères que ce n'est pas ton problème ? Ou, alors que tu portes un amour immodéré à cette ville avec sa part d'irrationalité, tu n'es pas obligé que cette ville ait un autre maire et que c'est la seule façon d'arriver à faire que les choses se fassent ?

J'ai estimé en mon âme et conscience, que je devais ça à Mantes-la-Jolie, que l'amour que je porte à cette ville m'obligeait à le faire. Mais c'est totalement inconfortable pour moi. Une fois de plus, je passe pour un méchant et je n'ai aucun plaisir à passer pour un méchant, ça ne m'amuse pas. Mais je devais ça à Mantes et aux Mantais.

En démissionnant, Raphaël Cognet a indiqué vouloir retrouver une certaine indépendance…

Il a toujours été indépendant. Quand Raphaël Cognet qui voulait être député, en 2017, il avait monté un groupe de travail contre Cécile Dumoulin (pressentie à l'époque pour être candidate, Ndlr). [Au vu des résultats de la présidentielle] je pense que le meilleur des candidats serait le maire de Mantes-la-Jolie parce qu'il viendra avec un électorat, qui vote pour son maire, […] parce que Michel était un maire apprécié [...]. Et de ce fait je demande à Raphaël s'il ne serait pas plus intelligent de commencer par être maire pour s'inscrire dans la durée, apprendre, pour ensuite s'il le veut parce que Michel est comme moi, il n'est pas éternel, éventuellement devenir député, mais en ayant capitalisé les connaissances qui lui permettraient de devenir député.

Il y avait donc un plan de carrière convenu entre vous ?

Raphaël Cognet était 17e sur la liste de 2014. Il n'a jamais été fléché comme étant le successeur, ce sont les hasards de la vie qui ont fait que ça s'est passé comme ça. […] On me parle de déni de démocratie de vouloir faire voter le conseil municipal pour élire un maire. Quand Monsieur Cognet est devenu maire en 2017, on a donc fait un déni de démocratie, il aurait du à ce moment-là le refuser puisqu'il est maintenant convaincu que ça l'est.

Vous lui reprochez de ne pas avoir su gérer les dossiers emblématiques de la Ville ?

Quand monsieur Cognet dit l'Anru c'est réglé, Coeur de Ville c'est réglé, il ment sur les deux points. C'est-à-dire que les deux grands dossiers, ceux qui doivent changer Mantes, sont des coups de com. […] Nous sommes en train de signer un protocole Anru, dans lequel il y a des engagements de la communauté urbaine qu'elle ne peut pas tenir puisque la communauté urbaine n'a pas l'argent. Le protocole qui a été préparé par la communauté urbaine est un faux, par la force des choses.

Fin 2019, Raphaël Cognet démissionne de la présidence du conseil de surveillance des Résidences Yvelines-Essonne. Y avait-il des tensions autour de la réhabilitation de la Croix-Ferrée ?

Quand Monsieur Jammet accuse monsieur Cognet d'avoir voulu changer le peuplement de la Croix-Ferrée, c'est vrai, monsieur Cognet l'a dit. Il l'a dit dans son bureau, un lundi matin, devant le DGS, devant le député, devant le premier adjoint et devant l'adjoint à l'urbanisme qui peuvent en témoigner, il l'a dit : je veux changer le peuplement. Et je lui ai dit : « *monsieur le maire, un c'est illégal* […] *deux c'est stupide politiquement parce que ce sont des gens qui te sont favorables et troisièmement, c'est ça le plus grave, c'est immoral, on ne chasse pas les pauvres* ». Notre première divergence démarre là.

Et donc nos relations se sont dégradées au fur et à mesure du temps, parce que je voyais bien que nous n'avions pas la même vision de la Ville. Je suis pour Mantes unie et je vois bien que lui n'est pas dans ce raisonnement. […] Lui il est le maire de Mantes désunie et ça c'est pour moi rédhibitoire.

Pourquoi votre choix s'est porté sur Jean-Luc Santini ?

Jean-Luc n'a jamais aspiré à être maire, il ne me l'a jamais dit et quand le choix s'est fait il a été extrêmement tourmenté de me dire oui. J'ai dit Jean-Luc il n'y a que toi qui peut y aller parce qu'il n'y a que toi qui a l'expérience pour finir ce mandat et pour le finir au mieux des intérêts de Mantes. […] Notre seul intérêt c'est les Mantais et Mantes, on n'en a pas d'autres.

Pendant ce temps, comme la loi le prévoit, Sidi El Haimer fait l'intérim. Certains réclament sa démission suite à sa mise en examen.

Je suis meurtri de ce qui lui arrive, parce que Sidi est un garçon d'une gentillesse fondamentale et d'une honnêteté absolue. Sidi, il est astucieux, il sait trouver des solutions et trouver des compromis, il est d'une grande subtilité et fondamentalement c'est un homme droit et honnête. Je ne crois pas un seul instant que Sidi ait trempé dans quoi que ce soit.

[…] Quand [Raphaël Cognet] dit que Sidi El Haimer a refusé de démissionner, il ne lui a jamais posé la question, jamais. Et quand je vois les mensonges de Monsieur Cognet et ce que me dit Sidi El Haimer je suis obligé de croire monsieur El Haimer qui ne m'a jamais menti, alors que monsieur Cognet me ment à chaque fois qu'il me parle.

Dans son édition du 12 janvier, *Le Canard enchaîné*, indique que vous semblez souhaiter une élection municipale partielle en septembre. Qu'en est-il ?

C'est impossible, légalement. J'ai été consulté par le préfet et j'ai dit deux choses. Premièrement, la communauté urbaine est en état de mort cérébrale, est-ce qu'il est normal que le président de cette communauté urbaine démissionne, alors qu'il a la possibilité de faire voter la nécessaire augmentation des impôts, qu'il ne veut pas assumer devant les Mantais et il va vouloir faire croire que c'est à Santini, El Haimer et Bédier de l'assumer, parce que nous sommes conseillers communautaires. C'est une manœuvre politicienne qui peut entraîner si le budget n'était pas voté dans les bonnes conditions, la mort de la communauté urbaine.

LA GAZETTE EN YVELINES

« ***Cette Ville était dans le désespoir absolu et j'ai noué avec cette ville une relation amoureuse dingue. [...] Je ne peux pas laisser cette ville partir dans le mur, elle va dans le mur, [...] Croyez-moi, je m'en veux d'avoir confié le volant à un piètre conducteur.*** »

Deuxièmement, je considère pour ma part, puisque campagne électorale il va y avoir, il faut tenir compte de la situation sanitaire. Qu'on vienne m'expliquer comment on peut faire une campagne électorale puisque ça ouvrirait tout de suite, alors qu'on ne peut même pas tenir debout dans un bar. [...] Je pense donc pour ma part qu'il faut faire une élection partielle très vite, avant l'été, entre l'élection présidentielle et l'élection législative. Le gouvernement fait ce qu'il veut, mais si on a un gigantesque cluster à Mantes, il prendra ses responsabilités. Une campagne électorale ça ne se fait pas depuis son canapé en faisant des vidéos, ça se fait au contact des gens et en leur expliquant que ce n'est absolument pas une querelle personnelle. Monsieur Cognet pense à lui d'abord, à Mantes et aux Mantais ensuite.

Comme pour les départementales, la campagne risque de se cristalliser autour de vous, qu'en pensez-vous ?

Rassurez tout le monde, je n'aspire qu'à la retraite. J'aimerais moins travailler, j'aimerais bien m'occuper plus de mes petits-enfants, j'aimerais bien faire plus la cuisine pour mes enfants, j'adore ça. Mais je remplirai mes devoirs pour Mantes et les Yvelines jusqu'au bout. Je considère que c'est mon devoir […]. Je n'ai pas vocation à redevenir maire de Mantes, pas plus qu'à contrôler la ville de Mantes, je n'ai pas vocation à être dictateur des Yvelines […].

Quand je suis arrivé ici à Mantes-la-Jolie, personne ne peut comprendre ce que j'ai ressenti. Je me suis senti investi d'une responsabilité. Le premier meeting que j'ai fait pour les municipales de 1995 sous forme de diner-débat avec comme orateur principal Franck Borotra (président du Département de 1994 à 2005, Ndlr) a rassemblé 800 personnes. Cette ville était tellement fracturée, il fallait la ressouder. Cette ville était dans le désespoir absolu et j'ai noué avec elle et ses habitants une relation amoureuse passionnée.

Je ne peux pas laisser partir cette ville dans le mur. Or elle va dans le mur. Croyez-moi, je m'en veux d'avoir confié le volant à un piètre conducteur.

On connaît donc vos préférences pour la mairie, qu'en est-il au niveau de la communauté urbaine ?

Le groupe majoritaire qui s'est réuni jeudi soir a choisi à l'unanimité de présenter Cécile Zammit-Popescu. J'ai cru comprendre que l'ensemble des groupes politiques, mais c'est à eux de le dire, était d'accord pour reproduire le consensus politique que j'avais à l'époque initié [...] pour éviter ce que nous avions connu dans la précédente mandature.

Cécile a accepté, le bureau va rester sans doute à peu près identique, il va y avoir sans doute un changement de délégations, parce qu'elle veut réorganiser un peu les choses, c'est légitime […] Elle aussi c'est une femme qui donne parfois une impression un peu austère parce qu'elle est extrêmement sérieuse et travailleuse. c'est une femme droite et totalement imprégnée de l'intérêt général. Elle a de l'expérience, elle a redressé la Ville de Meulan de façon spectaculaire […] Ce sera entre nous une relation harmonieuse. ■

ILE-DE-FRANCE

Le passe Navigo se transforme en passeport culturel

Depuis le 10 janvier, les détenteurs d'un passe Navigo en cours de validité ont des tarifs réduits dans des lieux culturels franciliens.

Le passe Navigo évolue. Depuis le 10 janvier, le titre de transport permettant de voyager en Île-de-France donne aussi accès à des tarifs préférentiels dans des lieux culturels franciliens. Certains sont en vallée de Seine. « *Déjà plus de 300 partenaires culturels proposent de nombreuses nouvelles offres et conditions tarifaires attractives* », indique le communiqué de presse de la Région en précisant que cela a été permis grâce à un partenariat avec Île-de-France mobilités (IDFM) et le comité régional du tourisme Paris Île-de-France. Les lieux culturels partenaires sont mis à jour sur le site internet d'IDFM. En vallée de Seine, on trouve, par exemple, des tarifs réduits au musée du jouet, à Poissy, ainsi qu'au cinéma Frédéric Dard, aux Mureaux. Pour bénéficier de ces avantages, le passe Navigo en cours de validité doit être présenté à l'entrée du lieu culturel. Au total, « quatre millions de Franciliens » sont concernés. La mesure ne s'applique cependant pas aux passes Navigo Jour, Easy et Découverte. ■

EN IMAGE

VILLENNES-SUR-SEINE

Les vélos ont leur consigne sécurisée

Vélo station. C'est le nom de la consigne sécurisée à vélo, gratuite et accessible à tous, installée sur le parking du commerce et dont la capacité est de 18 vélos. Dans un communiqué de presse du 14 janvier, le conseiller municipal en charge des mobilités douces, Éric Nonon, explique qu'elle devrait être opérationnelle « *d'ici la fin du mois de janvier* ». Les réservations se font via une application mobile prochainement disponible. Les créneaux se prennent par demi-journée avec la possibilité d'en réserver deux d'affilée. Le coût d'installation de la consigne est de « *33 786 euros* ». ■

YVELINES

Le Département lance une web-série sur ses ambassadeurs

Depuis le 12 janvier, le Département diffuse sur Instagram une web-série sur les huit influenceurs de la #Team78.

La collaboration est originale. Depuis juillet, le Département fait appel à huit influenceurs yvelinois pour faire connaître l'institution. Ces influenceurs, formant la #Team78, ont aussi pour but de valoriser les actions du Département auprès de leurs communautés. Depuis le 12 janvier, le Département a lancé une web-série, *Bienvenue dans la #Team78*, pour découvrir leur vie.

« *En totale immersion dans leur quotidien, les capsules vidéos livrent une nouvelle facette sans filtre de ces acteurs de la vie locale : de la mère de famille* [...] *à la cheffe d'entreprise* », indique le Département dans un communiqué de presse. Il précise également que, depuis sa collaboration avec les influenceurs, les contenus que le Département relaie et qui mettent en scène la #Team78 ont « *une audience multipliée par quatre* ». Concernant la web-série, huit épisodes de moins de trois minutes chacun sont prévus. Ils seront diffusés, à intervalle régulier, sur le compte Instagram du Département, @les_yvelines. ■

E.Leclerc

DU 18 AU 29
JANVIER 2022

VOS SUPER POUVOIRS ! D'ACHAT

DÉCOUVREZ
TOUTES LES OFFRES
DE VOS SUPER
POUVOIRS D'ACHAT
EN FLASHANT CE QR CODE

Flashez ce code et accédez à toutes les promos de votre magasin.
Retrouvez toutes ces offres sur www.e.leclerc ou l'application Mon E.Leclerc

TOUT CE QUI COMPTE POUR VOUS EXISTE À PRIX E.LECLERC

GALEC – 26 Quai Marcel Boyer – 94200 Ivry-sur-Seine, 642 007 991 RCS Créteil.

ANDRESY

Quarante logements prévus rue d'Eylau

Deux réunions ont été organisées en décembre et janvier pour présenter le projet aux riverains. Ces derniers rejettent catégoriquement l'architecture retenue.

LUCILE GIROUSSENS

Les riverains de la rue d'Eylau n'approuvent toujours pas l'architecture du projet de 40 logements, dont 16 sociaux, qui doit prendre place sur le terrain du 4. Après avoir exprimé leur mécontentement lors d'une première réunion publique le 11 décembre, le promoteur Ogic et la Ville organisaient une seconde réunion un mois plus tard pour présenter une seconde version du projet. Projet qui n'a pas davantage convaincu la cinquantaine de personnes présentes, qui reprochent une mauvaise insertion paysagère, dans un style éloigné de celui de la maison de maître actuelle qui va être démolie puis reconstruite. Ils déplorent également un nombre de stationnements insuffisant, 35 places.

« *Actuellement il n'y a pas de capacité de la conserver, elle est dans un état tel que c'est impossible*, insiste Sébastien Le Men, architecte du cabinet Devillers & associés, à propos de la maison de maître. *Après les différents échanges que nous avons eus avec l'architecte des Bâtiments de France (ABF), décision a été prise de reconstruire le volume à l'identique, mais sans retomber dans une architecture pastiche, mais au contraire la volonté de l'ABF est de retrouver une architecture contemporaine et de trancher avec les bâtiments neufs qui vont être construits.* » Si un revêtement cuivre avait un temps été évoqué, c'est finalement un bardage bois qui est proposé au soir du 11 janvier.

Les toitures-terrasses, décriées lors de la première réunion ont également été supprimées pour des toitures en zinc. « *On est sur la plus belle avenue d'Andrésy, là ça n'a ni queue ni tête*, déplore une riveraine. *C'est une barre des années 1960. On peut faire quelque chose de moderne et joli, là ce n'est même pas beau.* » Dans l'assistance, difficile de voir les changements intervenus en un mois. « *Je suis entre le marteau et l'enclume, j'ai d'un côté un ABF qui me dit : « si vous voulez avoir un avis favorable pour votre permis, vous devez réaliser un bâtiment moderne » et j'ai des riverains qui me disent, si vous faites ça on fait une association et on part en recours* », indique de sa position, Nicolas Lacour, directeur régional d'Ogic.

LA GAZETTE EN YVELINES

« **Actuellement il n'y a pas de capacité de la conserver, elle est dans un état tel que c'est impossible** », **insiste Sébastien Le Men, architecte du cabinet Devillers & associés, à propos de la maison de maître.**

Une nouvelle réunion devrait être organisée dans les prochaines semaines pour présenter une troisième version du projet. « *On est en train de réfléchir aussi de notre côté, pas pour s'opposer frontalement* […], fait savoir une Andrésienne. *On compte bien essayer de travailler avec vous mais on va protéger notre patrimoine.* » ■

EN BREF

YVELINES

Le port du masque n'est désormais plus obligatoire en extérieur

La préfecture avait rendu le port du masque obligatoire en extérieur dans le département depuis le 31 décembre. Le tribunal administratif de Versailles a levé cette obligation le 12 janvier.

LA GAZETTE EN YVELINES

Le juge des référés estime que le port du masque doit être limité « *aux lieux et aux heures de forte circulation de population ne permettant pas d'assurer la distanciation physique et aux lieux où les personnes peuvent se regrouper* ».

Pour lutter contre l'augmentation des cas de Covid-19 sur le département, la préfecture des Yvelines avait annoncé le 29 décembre que le port du masque devenait obligatoire sur la voie et l'espace public à partir du 31 décembre. Cette mesure ne s'appliquait cependant pas aux enfants de moins de 11 ans. Le 12 janvier, le tribunal administratif de Versailles, qui avait été saisi par des particuliers, a suspendu l'arrêté préfectoral.

« *L'arrêté contesté porte à la liberté individuelle des personnes appelées à se déplacer sur le territoire du département des Yvelines une atteinte excessive, disproportionnée et non appropriée aux circonstances de temps et de lieu* […] », déclare le rapport du tribunal administratif.

Le juge des référés estime également que le port du masque doit être limité « *aux lieux et aux heures de forte circulation de population ne permettant pas d'assurer la distanciation physique et aux lieux où les personnes peuvent se regrouper* ». Le 17 janvier, la préfecture des Yvelines a annoncé par communiqué de presse rendre le port du masque obligatoire sur la voie et l'espace public jusqu'au 20 mars dans les lieux tels que « *les marchés* », « *les manifestations* », « *les arrêts de bus* » et « *aux abords des lieux de culte* ». ■

INDISCRETS

La République en marche a un nouveau référent dans les Yvelines. Lundi 10 janvier, le bureau exécutif du parti a choisi le successeur de Pierre Luce, en place depuis janvier 2019 et arrivant au bout de son mandat de trois ans. Son successeur est l'adjoint à la sécurité conflanais, Mickaël Littière. « *Je quitte mes fonctions avec la fierté du travail accompli. Notre jeune mouvement a réussi à se structurer, à se réunir et forme maintenant avec la majorité présidentielle un bloc progressiste solide*, indique Pierre Luce dans un communiqué de presse. *La nomination de Mickaël se fait sans rupture, je sais qu'il mettra toutes ses qualités au service des marcheurs et de notre projet politique.* »

« *Pour ma part, c'est aussi une grande responsabilité, puisque dans moins de 100 jours, nous aurons pour ambition de donner à Emmanuel Macron (qui n'a pas officialisé sa candidature, Ndlr) l'opportunité d'exercer un second mandat de président de la République* », explique Mickaël Littière dans ce même communiqué. Il détaille ainsi sa feuille de route : « *J'accompagnerai nos militants et sympathisants pour convaincre les Yvelinois de la qualité de notre projet politique. En tant qu'élu, j'aurai aussi à cœur de créer des ponts entre LREM et les élus locaux de notre département, souvent en accord avec l'action du Président de la République et qui s'interrogent, notamment au regard de la teneur des débats à droite et de la disparition de la gauche de gouvernement.* » ■

Le député de la neuvième circonscription, Bruno Millienne (Modem) a, lors de la séance de questions au gouvernement ce mardi 11 janvier, souhaité revenir sur les nombreuses insultes, menaces et agressions dont sont victimes les élus depuis quelques mois. Si lui et bon nombre de ses homologues yvelinois avaient été visés par une dégradation de leurs permanences, le parlementaire a également évoqué l'agression, devant son domicile, du député de Saint-Pierre-et-Miquelon Stéphane Claireaux, dans le cadre de manifestations contre le passe vaccinal ce dimanche 9 janvier.

« *Nous avons atteint ce week-end un niveau de violence dans le débat public qui doit tous nous alerter*, souligne-t-il. […] *Rien absolument rien ne justifie les menaces et maintenant les attaques physiques, dont sont victimes les élus, mais aussi les gendarmes, les policiers, les soignants, mais aussi de plus en plus les agents du service public auquel je veux rendre hommage.* »

S'adressant à la ministre déléguée chargée de la citoyenneté Marlène Schiappa, il demande : « *Alors que nous entrons dans une période cruciale de notre vie démocratique, l'effervescence des campagnes électorales va venir se heurter à ce climat de défiance.* […] *Je souhaiterai donc savoir* [...], *quelles sont les mesures mises en œuvre pour assurer le bon déroulement des nombreuses campagnes électorales des prochains mois tant en matière de sécurité des candidats que de sérénité des débats.* »

En réponse, Marlène Schiappa a assuré de la mobilisation du ministère. « *Le ministre de l'intérieur a adressé un Télégramme aux préfets le 29 décembre*, détaille-t-elle. *Chaque fait sera systématiquement signalé au procureur de la République par les forces de police et de gendarmerie.* » Elle évoque également le souhait de « *renforcer la veille sur les réseaux sociaux pour signaler plus vite et mieux les messages haineux.* » ■

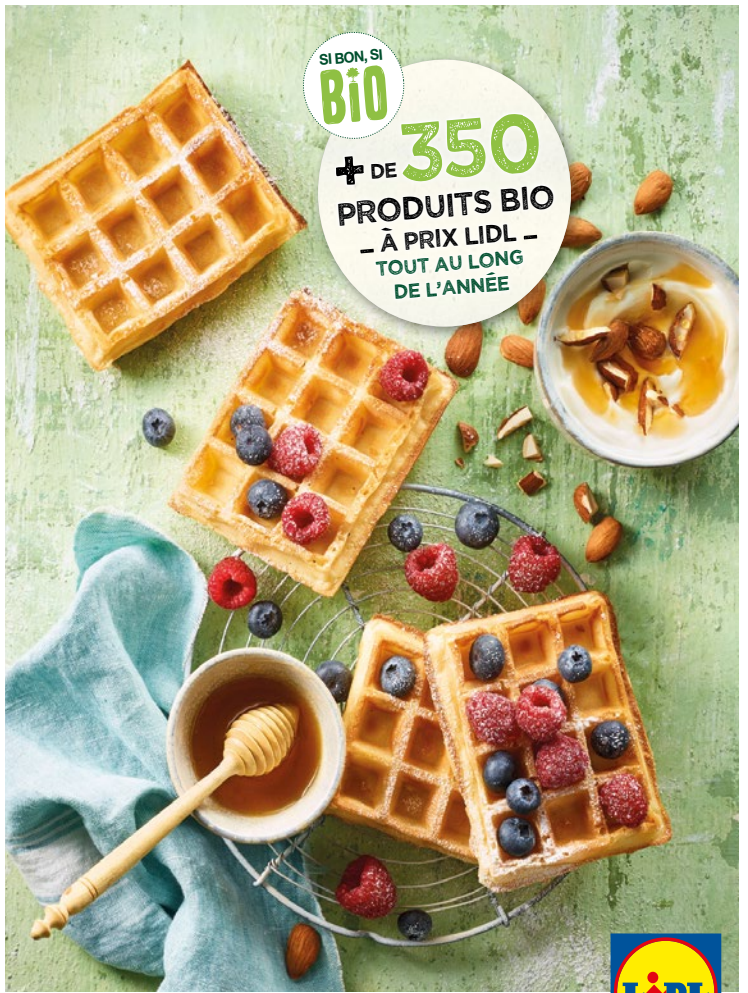

VALLEE DE SEINE

Covid à l'école : les maires désemparés face au protocole sanitaire

Comme les enseignants et les parents d'élèves, nombreux sont les élus à exprimer un ras-le-bol devant l'instabilité et la rigidité des règles sanitaires dans les écoles.

KEVIN LELONG

Le casse-tête de la pandémie n'en finit plus dans les écoles. Élèves, enseignants, agents communaux, personne n'est épargné par la nouvelle vague qui s'abat sur les établissements scolaires. Pour tenter d'y faire face, de nouvelles règles sanitaires continuent d'évoluer provoquant la gronde des professeurs en grève ce jeudi 13 janvier.

Faute de moyens humains ce jour-là, de nombreux maires de vallée de Seine ont été contraints de fermer leurs écoles. Ces derniers pointent également les protocoles dévoilés tardivement et évoluant sans cesse. « *Nous n'avons guère le choix* », explique le maire rosnéen, Pierre-Yves Dumoulin (LR), de sa décision de ne pas assurer de service de garderie ce jeudi. Dans un communiqué de presse, l'édile rapporte les nombreuses absences d'agents, malades ou cas contacts, et indique être contraint par les règles sanitaires interdisant « *de déployer des équipes en dehors de leur lieu de travail habituel afin d'éviter les brassages entre services* ».

À Verneuil-sur-Seine, ce sont deux-tiers des agents qui sont indisponibles. « *Le protocole nous interdit de rassembler des classes, ça demande plus de personnel et nous n'avons pas ce personnel* », constate le maire, Fabien Aufrechter (LREM), au micro de *France télévision*. Fréquemment révisées, les nouvelles modalités de ce protocole avaient été annoncées tardivement le 2 janvier, veille de rentrée.

Ce 14 janvier, trois nouvelles mesures « *de simplification* » sont entrées en vigueur « *afin de maintenir les écoles ouvertes et de soulager les élèves, les parents et les professeurs* », notamment en matière de tests, a souligné le gouvernement. Suite à ces annonces, 37 maires yvelinois, dont ceux de Vaux-sur-Seine, Conflans-Sainte-Honorine et Villennes-sur-Seine ont adressé un courrier commun au premier ministre Jean Castex, pour lui faire part des difficultés de logistiques rencontrées localement.

« *Gérer sur le terrain les mécontentements des familles découlant d'un protocole sanitaire peu lisible, dogmatique, mal ficelé et non concerté* […] *telle est la situation à laquelle nous devons faire face depuis quelques jours* », fait également remarquer au ministre de l'Education nationale le maire DVG d'Issou, Lionel Giraud, dans une lettre ouverte. Ce dernier regrette notamment qu'il soit demandé aux communes de mettre en place un service périscolaire minimum pour pallier les absences, sans pour autant que les services de l'éducation nationale n'assurent, eux, « *un service scolaire minimum* ». ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Ce 14 janvier, trois nouvelles mesures « *de simplification* » sont entrées en vigueur « *afin de maintenir les écoles ouvertes et de soulager les élèves, les parents et les professeurs* ».

EN BREF

VAUX-SUR-SEINE

Un radar pédagogique nomade s'installe en ville

Son installation a pour but de connaître la vitesse des automobilistes en entrée de ville depuis Triel-sur-Seine.

LA GAZETTE EN YVELINES

Le radar pédagogique est installé avenue de Paris. Du 5 au 15 janvier, il avait pris place au droit de la rue du port Maron. Depuis le 16 janvier et jusqu'au 26 janvier, il sera à l'intersection entre l'avenue de Paris et le chemin de la Mécanique.

Respectez-vous bien la limitation de vitesse à 50 km/h en entrée de ville ? En plus du tableau de bord, la réponse à cette question est également désormais affichée sur un radar pédagogique nomade mis en place par l'Établissement public interdépartemental des Yvelines et des Hauts-de-Seine à la demande de la Ville.

Le 6 janvier, sur sa page Facebook, la municipalité a indiqué que l'objectif est « *d'analyser la vitesse des véhicules circulant dans le sens est-ouest [à l'entrée de la commune en venant de Triel-sur-Seine]* ». Installé sur la route départementale 190, avenue de Paris, le radar pédagogique était positionné, du 5 au 15 janvier, au droit de la rue du port Maron. Depuis le 16 janvier et jusqu'au 26 janvier, il sera déplacé au niveau de l'intersection entre l'avenue de Paris et le chemin de la Mécanique. ■

CENTRE MEDICO SOCIAL DU LAC

Cardiologie
Tél. : 01 30 94 89 62

Gastro-Entérologue
Tél. : 01 30 63 00 55

Chirurgien Plasticien
Tél. : 06 78 91 88 83
Tél. : 01 30 94 89 62

Chirurgien Viscéral
Tél. : 01 30 94 89 62

Chirurgien Urologue
Tél. : 01 30 94 89 62
Tél. : 07 67 27 20 17

Ophtalmologue
Tél. : 01 30 33 09 90
Tél. : 01 30 92 30 94

Endocrinologue-Diabétologue
Tél. : 01 34 77 08 91

Pédiatre-Expertise Médicale
Tél. : 01 30 92 60 94
Tél. : 01 34 78 50 01

Expertise Médicale
Tél. : 01 34 77 18 18

Médecin Généraliste
consultations non programmées
Tél. : 01 30 94 89 50

Néphrologue
Tél. : 01 30 94 89 59

Rhumatologue
Tél. : 01 30 94 89 79
Tél. : 09 86 48 87 58

Centre de Radiologie
Échographie-Mammographie
Tél. : 01 30 94 89 89
Centre agréé de dépistage du cancer du sein

Cabinet Dentaire
Tél. : 01 34 77 56 20

Diététicienne - Nutritionniste
Tél. : 01 30 63 04 86

Infirmiers Diplômés d'État
Tél. : 01 30 94 35 43

Ostéopathe
Tél. : 06 43 24 36 86

Orthophoniste
Tél. : 09 82 60 56 92

rue René Duguay Trouin - 78200 Mantes-la-Jolie | 01 30 94 32 00

LES MUREAUX

Pour rester compétitive, la tuilerie se modernise

L'entreprise Terreal a dépensé 400 000 euros pour améliorer son contrôle qualité. Elle a reçu 115 000 euros de subventions dans le cadre de France relance.

LUCILE GIROUSSENS

Implantée près de la zone d'activités économiques des Garennes depuis 1988, Terreal (désormais rattachée au groupe Creaton, Ndlr) est la dernière tuilerie francilienne et a produit environ 35 000 tonnes, soit 35 millions de tuiles, en 2021. L'entreprise qui compte 59 salariés sur le site muriautin a investi 400 000 euros pour moderniser son site de production, notamment la partie contrôle qualité. Elle a en ce sens fait une demande et obtenu 115 000 euros de subventions dans le cadre de France relance.

« *C'est un peu plus de 25 % des sommes [dépensées]*, détaille Laure Dupuy-Naulet, responsable production et maintenance. *Vraiment quand on a eu les sommes, on ne s'y attendait pas, c'est un apport conséquent de l'État sur ces investissements, sans ça on ne rentrait pas dans les critères de groupe de retour sur investissements.* » Une machine de tri automatique d'un coût de 320 000 euros a ainsi été installée l'été dernier au sein du secteur contrôle qualité. Elle permet, via un contrôle acoustique et des caméras 2D et 3D d'identifier les tuiles non-conformes.

« *C'est un poste qui est très contraignant, en station debout, ils ont plusieurs machines à surveiller en plus de devoir contrôler toutes les tuiles*, poursuit-elle. *Moi mon objectif via cet investissement, cela a été de leur faciliter le travail, d'utiliser des technologies récentes* […] *et puis, à terme, le but ça va être que cet équipement jette aussi des tuiles non-conformes* […]. *[Les salariés] pourront vraiment suivre le fonctionnement de toutes les machines.* »

En parallèle, l'entreprise a fait l'acquisition d'un logiciel pour 80 000 euros. « *Il va nous permettre de suivre la production, de rentrer les causes des arrêts de la chaîne, d'analyser la performance des équipes* », détaille Laure Dupuy-Naulet. Environ 70 % des tuiles produites sur le site muriautin sont destinées à l'Île-de-France. On peut notamment retrouver sa production sur le toit de l'église de Montalet-le-Bois, rénovée en 2019. « *On voit bien que les styles des bâtiments, des maisons et des immeubles changent, on voit bien que la tuile n'a pas toujours sa place parce qu'il y a la recherche d'autres matériaux*, souligne Edouard Schram, directeur. […] *C'est pour ça qu'on essaie de travailler aussi en termes de produits, pour pouvoir s'adapter à la demande.* »

Le directeur fait notamment référence à l'utilisation récente de tuiles en bardages lors de la construction de logements collectifs ou semi-collectifs. « *Quasiment à chaque fois dans le cadre d'une construction immobilière, on se rend compte qu'il y a des toits plats et donc on impose un bardage tuile* », confirme Davy Ramos, adjoint chargé du développement économique. ■

LA GAZETTE EN YVELINES

« *On voit bien que les styles des bâtiments, des maisons et des immeubles changent, on voit bien que la tuile n'a pas toujours sa place parce qu'il y a la recherche d'autres matériaux* », souligne Edouard Schram, directeur.

EN BREF

POISSY

Les travaux se poursuivent à la collégiale Notre-Dame

Débuté en novembre, le chantier de nettoyage et de mise en sécurité doit normalement se terminer le 11 février.

LA GAZETTE EN YVELINES

Selon l'édile, Karl Olive (DVD), les travaux réalisés concernent la « *sécurisation des pinacles et arcs boutants, la pose de filets de sécurité sur les éléments fragilisés ou encore le déblaiement de végétation* ».

« *Une restauration d'envergure.* » Voici comment, dans une vidéo Facebook publiée le 7 janvier, l'édile, Karl Olive (DVD), décrit le chantier de la collégiale Notre-Dame. Depuis novembre, des travaux de nettoyage et de mise en sécurité ont lieu au niveau de l'édifice religieux du XII[e] siècle. Le chantier doit se terminer le 11 février si les conditions climatiques ne retardent pas le calendrier fixé.

Les travaux réalisés concernent la « *sécurisation des pinacles et arcs boutants, la pose de filets de sécurité sur les éléments fragilisés ou encore le déblaiement de végétation* ». Pour les réaliser, le conseiller municipal délégué au patrimoine, Clément Plouze-Monville, affirme que « *la ville de Poissy a investi 90 000 euros* ».

Dans le but de réduire cette facture, l'adjointe à la culture, Karine Emonet-Villain, explique qu'une « *souscription publique* » a été lancée pour devenir « *mécène du patrimoine pisciacais* ». Le 11 janvier, la Ville a indiqué sur sa page Facebook que les personnes intéressées doivent contacter la chargée de mission mécénat et projets patrimoniaux, Pia Romand, par courriel à pplantelin-romand@ville-poissy.fr ou par téléphone au 01 39 22 55 10. ■

ELIOR, RESTAURATEUR DE RÉFÉRENCE

EN FRANCE, CHAQUE JOUR, NOS 24 500 COLLABORATEURS SERVENT 1,4 MILLION DE CONVIVES DANS 9 490 RESTAURANTS.

Elior Participations, Société en Commandite par Actions au capital de 5.309.530 euros, dont le siège social est à Paris La Défense Cedex (92032), 9-11 allée de l'Arche, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 380 543 678 RCS NANTERRE

Made by CONTENT DESIGN LAB

elior.fr

Elior enseignement
Direction du Développement Collectivités Territoriales
T:+33 1 71 06 70 00

elior

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

KEVIN LELONG

MANTES-LA-VILLE
Trois appartements ravagés par les flammes

L'intervention des 33 sapeurs-pompiers mobilisés s'est terminée peu après 1 h du matin. Aucun blessé n'est à déplorer.

FACEBOOK – SAMI DAMERGY

***« Je tiens à remercier les pompiers pour leur mobilisation, les voisins, les médiateurs municipaux et les forces de l'ordre, qui ont contribué, chacun à leur niveau, à la bonne gestion de cet incident »*, a souligné sur Facebook le maire, Sami Damergy (SE).**

L'intervention aura duré une bonne partie de la nuit, mais n'a heureusement pas fait de victime. Il est 20 h 25 ce mercredi 12 janvier lorsque les sapeurs-pompiers sont appelés pour un violent feu s'étant déclaré au 43 rue des Merisiers, dans un appartement du 2e étage. À leur arrivée sur les lieux, le feu s'est déjà propagé aux appartements supérieurs par la façade. Selon les premiers éléments de l'enquête, le feu est parti d'une prise électrique.

Trois lances à incendies ont été utilisées par les 33 sapeurs-pompiers mobilisés. L'intervention s'est finie à 1 h 12 du matin, « *le temps d'évacuer les déblais et d'effectuer les relevés de monoxyde de carbone* », détaille le Centre opérationnel départemental d'incendie et de secours.

Quinze personnes ont été prises en charge par la commune, leur bailleur ou leur entourage, afin d'être relogées. « *Je tiens à remercier les pompiers pour leur mobilisation, les voisins, les médiateurs municipaux et les forces de l'ordre, qui ont contribué, chacun à leur niveau, à la bonne gestion de cet incident* », a souligné sur Facebook le maire, Sami Damergy (SE). Une cagnotte en ligne a été créée par des internautes pour venir en aide à la famille sinistrée. ■

LES MUREAUX
Le voleur appréhendé après plusieurs effractions

Un homme de 28 ans a été condamné le 11 janvier à deux ans de prison pour avoir commis plusieurs vols sur la commune deux jours plus tôt.

Lorsqu'il a été arrêté dans la nuit du 9 janvier, l'homme transportait encore le butin de ses nombreuses visites. Ce soir-là, les policiers muriautins sont appelés successivement pour deux faits de vols par effraction. Deux riverains ont surpris un homme « *vêtu de noir, de grande taille, porteur de gants et d'un sac à dos* » s'introduire chez eux.

Mis en fuite à deux reprises, le voleur a tout de même eu le temps d'emporter des clés de voiture. Il a finalement été arrêté à quelques mètres des deux domiciles. « *Il a été trouvé dans son sac à dos des gants, une carte Navigo, une gourmette en métal gravée, des clés d'une voiture, un téléphone, un chargeur de trottinette électrique, un trousseau de clés et divers objets* », énumère une source policière. Plusieurs effets appartenaient au voisin de l'une des deux victimes, lui aussi visité dans la nuit. Jugé le 11 janvier, l'homme de 28 ans a reconnu les faits et a écopé d'une peine de deux ans d'emprisonnement. ■

LIMAY
Le proviseur adjoint du lycée Condorcet ciblé par des tirs d'artifices

Quatre adolescents ont été arrêtés devant l'établissement où ont éclaté des heurts lundi 10 janvier. Le tireur présumé, lui, a été appréhendé plus tard chez ses parents.

Deux adolescents ont été déférés jeudi 13 janvier devant la justice après les incidents survenus trois jours plus tôt devant le lycée Condorcet. Ces derniers ont reconnu avoir été à l'origine des tirs de mortiers d'artifices dirigés vers le proviseur adjoint de l'établissement.

Tout est parti d'une tentative de blocus qui a dégénéré. Vers 8 h, alors que les élèves se massent devant la grille du lycée, des poubelles sont incendiées. Le proviseur adjoint « *qui voulait apaiser la situation* », selon une source proche du dossier, a ensuite été visé par plusieurs tirs d'artifices sans être blessé.

La police a arrêté quatre lycéens sur place. « *Il y en a un qui a été mis hors de cause, les autres ont déclaré appartenir au groupe sans être le tireur* », rapporte une source policière. Ce dernier, qui n'est pas scolarisé à Limay, a été interpellé chez lui, à Mantes-la-Jolie. Entendu, il a reconnu les faits et désigné, celui qui lui avait fourni l'engin : l'un des jeunes arrêté la veille. « *Ils n'ont rien de particulier contre ce proviseur, il a été visé parce qu'il représentait l'autorité* », explique cette même source. ■

POISSY
Deux blessés légers après un incendie

La nuit du 12 au 13 janvier aura été chargée pour les sapeurs-pompiers. Appelés peu avant 2 h 30 du matin, 24 sapeurs-pompiers se rendent au 19 rue Laurence Caroline, pour un feu de chambre dans un pavillon. « *À leur arrivée sur place, un homme âgé de 42 ans est sorti pour leur signaler qu'un homme de 82 ans était bloqué à l'intérieur* », rapporte le Centre opérationnel départemental d'incendie et de secours yvelinois. *Nous avons utilisé la grande échelle pour l'évacuer.* » Examinées par le service mobile d'urgence et de réanimation, les deux victimes, légèrement blessées, ont été transportées à l'hôpital de Poissy. ■

DÉCOUVREZ 3 BELLES ADRESSES ET PROFITEZ DE NOS OFFRES EXCEPTIONNELLES(1)
JUSQU'À 12 000 € POUR DEVENIR PROPRIÉTAIRE !

CARRIÈRES-SOUS-POISSY
DOMAINE DES LYS
- Une résidence située dans le quartier Saint-Louis bénéficiant d'un renouveau urbain
- Appartements du 2 au 4 pièces avec de beaux prolongements extérieurs

CARRIÈRES-SOUS-POISSY
LES JARDINS SAINT-LOUIS
- Un ensemble immobilier aux accents contemporains composé d'appartements du 2 au 4 pièces
- De beaux prolongements extérieurs : balcons, terrasses et de grands jardins privatifs

TRAPPES
CŒUR JAURÈS
- Une résidence aux accents contemporains et un cadre paysager en coeur d'écrin
- Des appartements du 2 au 4 pièces avec terrasses, balcons et jardins privatifs

0 805 405 485 Service & appel gratuits

LNC.fr

LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS

Les Nouveaux Constructeurs - Document et illustration non contractuels à caractère publicitaire - 01/2022. **(1)** Économie maximale de 12 000 € pour toute acquisition d'un bien en résidence principale (soit 3 000 €/pièces) jusqu'au 31 janvier 2022 sur présentation du code 7800. Voir conditions auprès de votre conseiller commercial en espace de vente ou sur LNC.fr **(2)** Résidence en zone ANRU ou dans un périmètre de 300 mètres autour de la zone, les acquéreurs peuvent prétendre à la TVA à 5,5 % sous condition d'éligibilité et sous réserve que le prix de vente ne dépasse pas les plafonds en vigueur.

#Engagés pour l'avenir de nos territoires

collecte

propreté

valorisation

Sepur
Engagés pour l'avenir
de nos territoires

SPORT

CELINE CRESPIN

En raison du contexte sanitaire, les événements annoncés ci-dessous sont susceptibles d'être reportés ou annulés.

FOOTBALL

National 2 : L'AS Poissy arrache le match nul

La rencontre du 15 janvier opposant l'US Granville (Manche), sur son terrain, et l'AS Poissy s'est terminée sur le score de 2 buts partout.

Deux buts partout. C'est sur ce score que la quinzième journée de National 2 s'est achevée entre les clubs de l'US Granville (Manche) et l'AS Poissy. Le 15 janvier, les Pisciacais ont réalisé un match nul sur le terrain de l'US Granville.

Le premier but de la rencontre a été inscrit à la 12e minute par l'attaquant de l'US Granville, Livio Nabab. L'AS Poissy est cependant revenue au score à la 21e minute de jeu grâce à un but du milieu de terrain pisciacais, Kapokyeng Sylva. Cinq minutes plus tard, l'US Granville a cependant repris l'avantage. Livio Nabab a effectivement inscrit un second but. L'égalisation des Pisciacais a eu lieu en seconde période et, plus précisément à la 73e minute de jeu par l'intermédiaire du milieu de terrain Jean Kotchi.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Le début de l'année 2022 est marqué par trois matchs à l'extérieur de l'AS Poissy. « *Jouer trois matchs à l'extérieur, cela veut dire le déplacement, la fatigue, on fait cela sur une journée* », déclarait le 4 janvier, le président du club pisciacais, Olivier Szewezuk.

« *L'AS Poissy [revient avec] un bon point de son déplacement sur le terrain de l'US Granville* », déclare, le 15 janvier, à l'issue de la rencontre, le club de vallée de Seine sur sa page Facebook. Les Pisciacais sont à la dixième place du classement avec 17 points. Ils affronteront le 22 janvier, à 18 h, le Football club de Rouen qui est à la huitième place du classement avec 18 points. Le 5 février, à 18 h, les Pisciacais se rendront sur le terrain de l'AS Vitré.

En comptant le match à l'extérieur de l'US Granville, l'AS Poissy débute donc l'année 2022 avec trois matchs à l'extérieur. Cela ne réjouit pas le président du club, Olivier Szewezuk. Le 4 janvier dernier, il confiait à *La Gazette* ses inquiétudes à ce sujet. « *On démarre [l'année 2022] par trois matchs à l'extérieur* […]. *Jouer trois matchs à l'extérieur, cela veut dire le déplacement, la fatigue, on fait cela sur une journée. On n'est pas des professionnels donc on ne dort pas sur place. C'est toujours un petit peu fatiguant* […], *ce sont [souvent] des déplacements qui ne sont pas à côté* », déclarait le président du club pisciacais ce jour-là en insistant sur le fait qu'il « *serait très dangereux d'aller perdre ces trois matchs à l'extérieur [pour la suite du championnat]* ».

« Glaner quelques points »

Olivier Szewezuk espère, en tout cas, que la seconde partie de saison sera meilleure que la première en termes de résultats et que le club remontera dans la première partie du classement. « *On a un esprit combattant* […], assure-t-il. *Il va falloir se battre* […] *pour aller glaner quelques points.* »

Alors que le premier match en National 2 depuis le début de l'année 2022 a permis à l'AS Poissy d'empocher un point sur le terrain de l'US Granville, les résultats en National 3 des clubs de vallée de Seine engagés dans cette compétition sont plus mitigés. Le 15 janvier, pour la onzième journée du championnat, le FC Mantois s'est incliné, à domicile, 0 but à 1 face à l'équipe réserve du Paris FC. Le but victorieux a été marqué à la 66e minute par l'ailier gauche parisien, Jonathan Lavri. Avec cette défaite, le FC Mantois est à la dixième place du championnat avec 11 points. Les joueurs mantevillois iront défier ceux de Linas-Montlhéry (Essonne), troisième du classement, le 22 janvier prochain, à 18 h.

En National 3, l'OFC Les Mureaux s'est imposé le 16 janvier, à domicile, 2 buts à 1, face au Brétigny FCS (Essonne). La rencontre avait pourtant mal débuté pour les Muriautins puisque l'attaquant Frédéric Key et le milieu de terrain Aymen Rachmoune ont respectivement été expulsés à la 15e et 24e minute de jeu. L'OFC Les Mureaux a ouvert le score à la 27e minute par le biais de l'attaquant Abdourahmane Fofana. Il est également l'auteur du second but à la 74e minute et qui a précédé d'une minute celui inscrit par Brétigny FCS.

Contacté le 6 janvier, le président de l'OFC Les Mureaux, Jean-François Mendy, espère que son équipe enchaînera les victoires en 2022. « *Au niveau des résultats on s'attendait à un peu mieux* », déclare-t-il du bilan de la première partie de saison. L'OFC Les Mureaux est actuellement à la neuvième place du classement avec 13 points. Ils affronteront, à l'extérieur, le JA Drancy (Seine-Saint-Denis), onzième du classement, avec 9 points, le 22 janvier, à 18 h. ■

KICK-BOXING

Julina Nilusmas se lance chez les professionnels

Julina Nilusmas de l'Uppercut boxing club à Mantes-la-Jolie disputera son premier combat professionnel en kick-boxing le 29 janvier à Clichy-la-Garenne (Hauts-de-Seine).

Le 29 janvier, la vallée de Seine sera représentée à la soirée Superfight organisée au gymnase Racine, à Clichy-la-Garenne (Hauts-de-Seine). Ce jour-là, Julina Nilusmas de l'Uppercut boxing club à Mantes-la-Jolie disputera son premier combat en professionnel, et donc « *sans protection* ». Elle sera opposée à la championne d'Europe Iska (International sport kickboxing association, Ndlr), Delphine Guenon.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Le 10 décembre dernier, avec le B'O Boxing Yoka d'Achères, Julina Nilusmas est arrivée en demi-finale des championnats de France Elite en boxe anglaise chez les moins de 57 kilos.

« *C'est un défi, un vrai challenge dans lequel nous n'avons rien à perdre mais plutôt tout à gagner pour le premier combat de Julina en pro dans cette superbe soirée* », déclare Eric Taverne, l'entraîneur de Julina Nilusmas en rappelant que son adversaire est « *une combattante expérimentée en pro* ».

Quant à la préparation de Julina Nilusmas pour ce combat, celle-ci est particulièrement courte. « *Nous n'avons pas beaucoup de temps pour préparer ce défi car Julina vient de finir les championnats de France Elite en boxe anglaise où elle est arrivée en demi-finale (avec le B'O Boxing Yoka d'Achères, Ndlr)* », explique l'entraîneur. ■

VOLLEY-BALL

Les hommes du CAJVB s'imposent

Le 15 janvier, l'équipe masculine du CAJVB, en Élite, s'est imposée 1 set à 3 au Stade Athlétique Spinalien (Vosges).

Une victoire qui remonte le moral. Après leur défaite en Coupe de France face aux professionnels de Mende Volley Lozère, les hommes du CAJVB ne se sont pas laissés abattre. Le 15 janvier, lors de la dixième journée du championnat en Élite, l'équipe masculine du CAJVB s'est effectivement imposée, à l'extérieur, 1 set à 3, face au Stade Athlétique Spinalien (Vosges).

Les hommes du CAJVB se sont imposés 22 à 25 lors de la première manche. Ils se sont ensuite néanmoins faits surprendre et se sont inclinés 26 à 24 lors du deuxième set. Le club de vallée de Seine s'est ressaisi par la suite en remportant les deux manches suivantes sur les scores respectifs de 23 à 25 et 18 à 25.

L'équipe masculine du CAJVB est à la troisième place du classement avec 19 points. Elle affrontera, le 22 janvier prochain, à 19 h et à domicile, le club de Harnes (Pas-de-Calais). La rencontre promet d'être serrée puisque le club de Harnes est à la seconde place du classement avec 20 points. ■

CAPTURE ÉCRAN / SASVOLLEY EPINAL

Les hommes du CAJVB ont remporté la première manche 22 à 25 avant de s'incliner lors de la seconde sur le score de 26 à 24. Le CAJVB s'est ensuite ressaisi et s'est imposé 23 à 25 et 18 à 25 lors des deux manches suivantes.

Votre eau mérite nos meilleures ressources

Toujours à vos côtés, que ce soit sur le terrain, dans nos agences ou en télétravail, les équipes Veolia sont mobilisées au quotidien pour assurer vos #ServicesEssentiels.

Pourquoi ? Parce que l'#EauPotable et l'#Assainissement sont vitaux. Et que nous servons un Français sur trois. Tout simplement.

Ressourcer le monde

VEOLIA

CULTURE LOISIRS

CELINE CRESPIN

En raison du contexte sanitaire, les événements annoncés ci-dessous sont susceptibles d'être reportés ou annulés.

TRIEL-SUR-SEINE

Un début d'année chargé pour les Comédiens de la Tour

Les 21, 22 et 23 janvier, les Comédiens de la Tour joueront *Un vortex dans le potage* au théâtre Octave Mirbeau. Du 4 au 13 février, la troupe interprétera la pièce *Les bonshommes* de Françoise Dorin.

DR

La pièce *Les bonhommes* de Françoise Dorin sera jouée pour la première fois par les Comédiens de la Tour.

S'il n'est pas perturbé par le contexte sanitaire, le début de l'année 2022 s'annonce particulièrement chargé pour la troupe de théâtre les Comédiens de la Tour. Elle organise effectivement deux pièces de théâtre différentes en janvier et en février décrites comme « *un antidote contre la morosité* ». Elles s'intitulent *Les bonhommes* de Françoise Dorin et *Un vortex dans le potage*.

Cette dernière pièce sera jouée les 21 et 22 janvier, à 21 h, ainsi que le 23 janvier, à 16 h, au théâtre Octave Mirbeau. « *[La pièce] met en scène deux agriculteurs dont la vie pourrait bien basculer par l'arrivée d'un agent immobilier peu scrupuleux. Leur fille Noémie fera preuve d'ingéniosité pour les protéger mais les cambrioleurs venus se réfugier à la ferme aussi* », raconte le communiqué de l'événement.

Au mois de février, et plus précisément les 4, 5, 7, 10, 11 et 12 février, à 21 h, ainsi que les dimanches 6 et 13 février, à 16 h, les Comédiens de la Tour enfileront un tout autre costume sur les planches du théâtre Octave Mirbeau. Pour la première fois, ils interpréteront la pièce *Les bonhommes* écrite en 1970 par Françoise Dorin. Elle raconte l'histoire de trois femmes, Simone, Véra et Betty, qui sont associées dans un magasin de couture et ont décidé de vivre sans homme. L'arrivée d'un présentateur de télévision à succès, Bruno de Santis, récemment séparé de son épouse, risque néanmoins de contrecarrer le plan de vie des trois femmes qui décident de l'héberger.

Qu'il s'agisse d'*Un vortex dans le potage* ou de la pièce *Les bonhommes*, le prix des places est identique. Il est de 9 euros en plein tarif et de 5 euros pour les mineurs, étudiants, sans emplois et retraités sur présentation d'un justificatif. Les réservations, elles, se font directement en ligne sur le site internet des Comédiens de la Tour à l'adresse comediensdelatour.fr. Il est également possible de réserver des places en écrivant un courriel à la troupe de théâtre à l'adresse spectacles@comediens-delatour.fr. Un répondeur téléphonique est aussi disponible au 01 39 27 94 59. ■

CHANTELOUP-LES-VIGNES

Les 1001 nuits s'invitent à l'espace culturel Paul Gauguin

Le 23 janvier, à 15 h, le théâtre de la Clarté organise un spectacle sur le thème des 1001 nuits à l'espace culturel Paul Gauguin.

Des livres à leurs adaptations, il n'y a parfois qu'un pas. Le théâtre de la Clarté l'a en tout cas franchi en adaptant, sous la forme d'une pièce de théâtre, *Les contes des 1001 nuits* et plus précisément l'univers de Shéhérazade. L'événement sera joué le 23 janvier, à 15 h, à l'espace culturel Paul Gauguin.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

L'univers de Shéhérazade transportera le public venu à l'espace culturel Paul Gauguin.

Après avoir ôté la vie de sa femme pour cause d'adultère, Chahriar, roi de Perse, décide d'épouser chaque jour une vierge et de la faire exécuter au matin de la nuit de noces. Shéhérazade se porte alors volontaire pour faire cesser ce massacre et, à l'issue de son mariage avec Chahriar, lui raconte une histoire tellement envoûtante que son époux décide de lui laisser la vie une journée de plus pour en connaître la fin. Chaque nuit, et pendant 1001 nuits, Shéhérazade poursuit ce stratagème. Au bout de 1001 nuits, Chahriar finit alors par abandonner l'idée de lui ôter la vie.

Pour assister à la représentation, le plein tarif est fixé à 8 euros mais un tarif réduit ou de groupe est proposé à 5 euros. Pour en savoir plus et réserver, le service culturel est joignable par téléphone au 01 39 27 11 77 ou par courriel à l'adresse secretariat.dir.culture@chanteloup-les-vignes.fr. ■

ACHERES

Les princesses Leya débarquent au Sax

Le concert des Princesses Leya, un groupe de Heavy metal, aura lieu au Sax le 21 janvier, à 20 h 30. Le groupe de rock 7 weeks sera aussi présent.

De la musique, il y en aura au Sax le 21 janvier, à 20 h 30. Le groupe de Heavy Metal, Princesses Leya, sera présent pour un concert. « *Les princesses Leya, c'est un vrai groupe live sur scène. Mais c'est avant tout une histoire. C'est un concert, c'est une pièce de théâtre qui s'adresse évidemment aux amoureux du métal mais aussi aux réfractaires des sons saturés* », explique le producteur de tournées et de concerts Cartel Concerts sur son site internet. En plus du groupe Princesses Leya, celui de rock, 7 weeks sera également présent ce soir-là. Les membres du groupe interpréteront notamment les titres de leur dernier album *Sisyphus* sorti en 2020.

Les tarifs de l'événement varient entre 8 et 16 euros. Les réservations se font sur le site internet du Sax, lesax-acheres78.fr ou par téléphone au 01 39 11 86 21. « *Suite à l'interdiction des concerts debout, nous vous informons que le placement debout sera transformé en placement assis en fosse* », prévient le Sax sur son site internet. ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

« *Suite à l'interdiction des concerts debout, nous vous informons que le placement debout sera transformé en placement assis en fosse* », prévient le Sax sur son site internet.

VILLENNES-SUR-SEINE

Une soirée nocturne à la bibliothèque

Le 20 janvier, à 20 h 30, la bibliothèque Émile Zola organise une nuit de la lecture sur le thème *Aimons toujours, aimons encore*.

Les bibliophiles ont de quoi se réjouir. Jeudi 20 janvier, les horaires de la bibliothèque Emile Zola sont allongés. Alors que les jeudis, la bibliothèque est habituellement ouverte de 16 h à 18 h 30, elle fermera exceptionnellement ses portes plus tard ce jour-là. L'explication de ce changement d'horaire tient au fait qu'une nuit de la lecture y est gratuitement organisée le 20 janvier, à 20 h 30.

« *Dans le noir, lectures, éclairées à la lampe torche ou au téléphone, de textes inspirés de Victor Hugo : « Aimons encore, aimons toujours ! »* », résume l'affiche de l'événement. Les places étant limitées, les inscriptions sont obligatoires auprès de la bibliothèque joignable par téléphone au 01 39 08 00 96. « *Masque et passe vaccinal [sont] obligatoires* », précise également l'affiche. ■

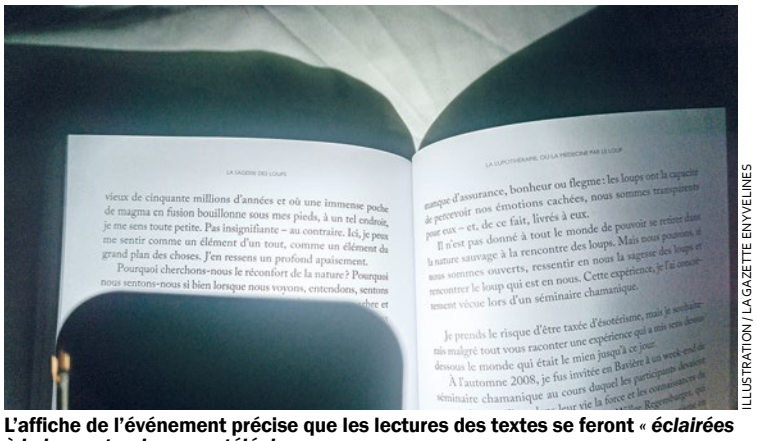

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

L'affiche de l'événement précise que les lectures des textes se feront « *éclairées à la lampe torche ou au téléphone* ».

ETAT ET CIVILS

Pour ou contre la légalisation de l'euthanasie ?

Cinq ans après la loi Claeys-Leonetti pour répondre à la demande de mourir dans la dignité par une meilleure prise en charge de la souffrance et en clarifiant l'usage de la sédation profonde et continue jusqu'au décès des personnes en fin de vie, l'euthanasie fait toujours débat en France.

En avril dernier, à l'Assemblée nationale, une proposition de loi a été présentée pour le « *droit à une fin de vie libre et choisie* ». Elle s'est heurtée aux nombreux amendements déposés par des élus d'opposition. Le ministre de la santé, Olivier Véran, n'était pas convaincu de l'ouverture d'un tel débat au premier abord mais avait toutefois jugé ce dernier nécessaire.

Des associations et des collectifs haussent, en tout cas, le ton pour ne pas légaliser l'euthanasie mais plutôt trouver des solutions alternatives. C'est notamment le cas du collectif Soulager mais pas tuer. « *On est parrainé par Philippe Pozzo di Borgo, le héros [ayant inspiré le film] Intouchables*, déclare Jeanne Bertin-Hugault, membre du collectif. *Notre but est de promouvoir une approche de la fin de vie qui prend en considération toute la personne et surtout sa dignité.* »

« *Selon un sondage Ifop sur la priorité des Français concernant leur propre fin de vie, seulement 24 % parlent de l'euthanasie comme quelque chose d'important pour eux. On est donc vraiment sur un chiffre assez bas* », ajoute Jeanne Bertin-Hugault.

LFM RADIO

Jeanne Bertin-Hugault, membre du collectif Soulager mais pas tuer, est venue parler de la thématique de l'euthanasie dans les locaux de *LFM Radio*.

Pour faire face à cette volonté de légaliser l'euthanasie, le collectif Soulager mais pas tuer pense qu'il faut rendre accessible, à tous les Français, les soins palliatifs. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS) les soins palliatifs sont notamment définis comme des soins qui « *améliorent la qualité de vie des patients et de leur famille confrontés aux problèmes associés à des maladies potentiellement mortelles, qu'ils soient d'ordre physique, psychosocial ou spirituel* ».

Prendre en compte « *la dignité* » de la personne

Cette définition est en accord avec les propos de Jeanne Bertin-Hugault. « *Les soins palliatifs permettent d'accompagner, de soulager la souffrance, de détendre la personne dans son angoisse parfois*, explique-t-elle. *L'intention n'est jamais de tuer mais vraiment de permettre à la personne de profiter de ces derniers moments de vie avec des relations, des conversations uniques car on est, peut-être, plus fragile à ce moment-là mais plus honnête et sensible.* » ■

L'émission Etat et Civils est présentée par Nicolas Boraschi chaque mercredi, de 11h à 11h30. Les émissions, en intégralité, sont disponibles sur le site internet lfm-radio.com/podcasts.

LE LIVE

Ralph Beaubrun, un artiste à surveiller de près cette année

Après avoir hésité à se lancer dans une carrière musicale, l'artiste haïtien Ralph Beaubrun veut désormais partager son univers caribéen au public.

Si le nom de Ralph Beaubrun ne vous dit rien, il va cependant falloir le retenir. Après avoir hésité à se lancer dans une carrière musicale, l'artiste haïtien est désormais prêt à partager son univers caribéen avec le public et même à monter sur scène. *LFM* l'a rencontré.

Bien qu'il demeure inconnu du grand public, Ralph Beaubrun est à la fois danseur, chorégraphe, auteur et compositeur. Il a même collaboré avec Tal pendant sept ans et notamment durant sa participation à l'émission *Danse avec les stars*.

« *Tout a commencé à partir du 20 mars 2012, je m'en souviens très bien, on m'a contacté pour me dire qu'on cherchait deux danseurs pour la chanteuse Tal. Ensuite, tout s'est enchaîné très vite, tournée après tournée...* » Ralph Beaubrun a aussi croisé le chemin de Dadju avec qui il a, cette fois-ci, travaillé en tant que choriste. Ralph Beaubrun se lance désormais dans une carrière solo et se définit comme un « *chanteur pop groovy* ».

« *Groovy parce que je cherche à rassembler dans mes EP plusieurs styles musicaux d'une chanson à une autre : de la soul, de la reggae, de la musique afro, du R'n'B...* », explique-t-il. Ses deux premiers EP, *Nuance* et *Vox*, en témoignent. Le premier est décrit par l'artiste comme un projet « *qui fait danser* » et le second comme un projet « *plus posé, plus acoustique* ». ■

Le Live est une émission animée en direct du lundi au vendredi, de 16h à 19h, par Alice. Elle s'écoute sur LFM 95.5 et sur internet avec lfm-radio.com.

LFM RADIO

***LFM* a rencontré l'artiste Ralph Beaubrun. Il se présente comme « *un chanteur pop groovy* ».**

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

	9			6	3	8	1	7
				7	2	5	9	
5		7			8			
	2						5	
1	5		7			2		6
	6		2		5			1
					4		3	
	1	5	3					9
3	4		9	5		7		8

SUDOKU : niveau difficile

7				8				5
5	4		2	3			6	1
		8			5		9	
		6				1		
	7				1			9
9		1	8	2	3			
							2	3
			1	6				7
	8	7			2			

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°282 du 12 janvier 2021 :

4	7	8	2	6	5	9	1	3
6	9	5	3	1	4	7	8	2
2	3	1	8	9	7	5	4	6
7	8	3	4	2	1	6	9	5
5	4	6	9	7	3	1	2	8
1	2	9	5	8	6	3	7	4
8	1	2	6	5	9	4	3	7
3	5	7	1	4	2	8	6	9
9	6	4	7	3	8	2	5	1

3	2	7	5	4	9	8	1	6
6	4	8	2	3	1	7	5	9
1	5	9	8	6	7	4	2	3
8	6	2	7	1	5	3	9	4
4	7	5	6	9	3	2	8	1
9	1	3	4	8	2	6	7	5
7	3	4	1	5	8	9	6	2
2	9	1	3	7	6	5	4	8
5	8	6	9	2	4	1	3	7

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines

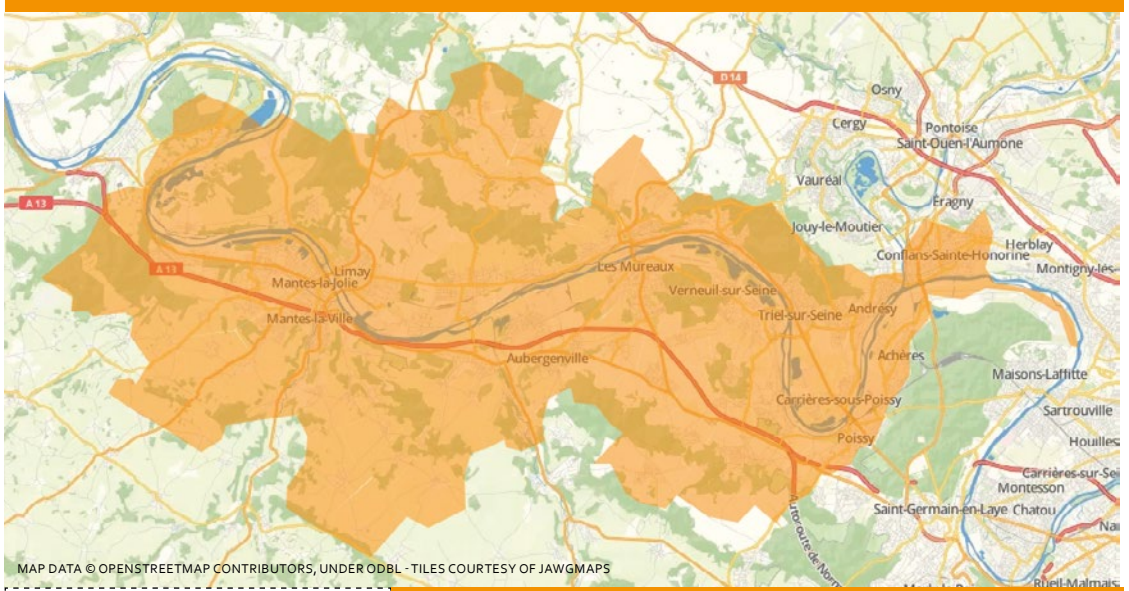

L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un évènement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

Directeur de la publication, éditeur : Lahbib Eddaouidi - *le@lagazette-yvelines.fr* ■ **Rédactrice en chef, actualités :** Lucile Giroussens - *lucile.giroussens@lagazette-yvelines.fr* ■ **Actualités, faits divers :** Kevin Lelong - kevin.lelong@lagazette-yvelines.fr ■ **Actualités, culture, sport :** Céline Crespin - *celine.crespin@lagazette-yvelines.fr* ■ **Publicité :** Lahbib Eddaouidi - *le@lagazette-yvelines.fr* ■ **Mise en page :** Lucas Barbara - *maquette@lagazette-yvelines.fr* ■ **Imprimeur :** *Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve*

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 01-2022 - 60 000 exemplaires
Edité par *La Gazette du Mantois*, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

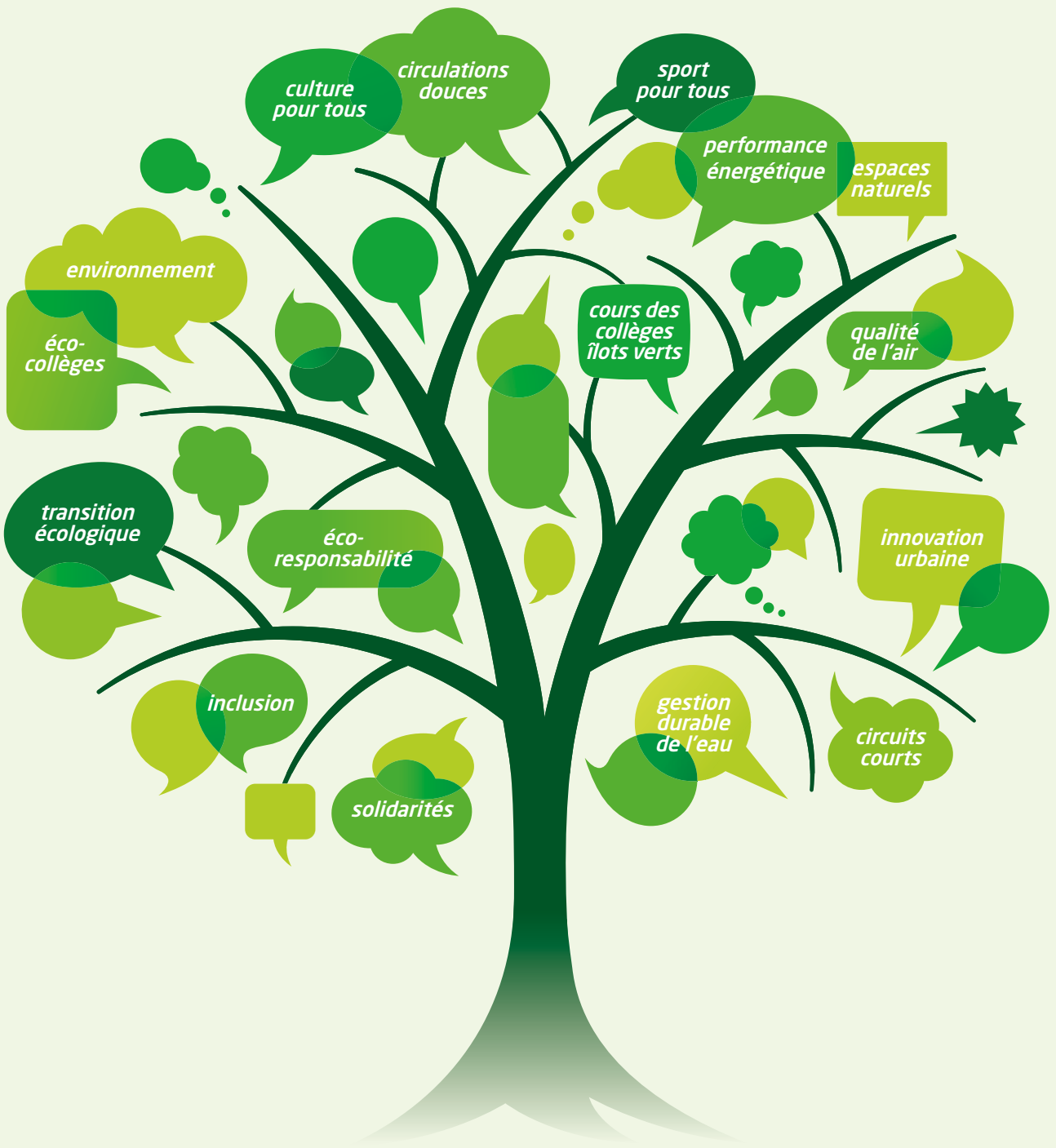

2022

Une année encore plus durable

www.78-92.fr

Yvelines • Hauts-de-Seine